



# INDICATEURS D'ACTIVITE DE LA SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE AU 30 JUIN 2014

AU 30 00 IN 2014						
	DU 1/04/2014 AU 30/06/2014	DU 1/04/2013 AU 30/06/2013	AU 30/06/2014	AU 30/06/2013	VAR %	AU 31/12/2013 Provisoire
1- Produits d'exploitation bancaires	125 861 918	111 242 287	243 450 647	209 387 402	16.27%	447 776 538
- Intérêts	96 739 049	83 622 995	192 151 760	161 012 182	19.34%	350 406 875
<ul> <li>Commissions en produits</li> <li>Revenus du portefeuille-titres commercial et</li> </ul>	16 737 155	14 831 542	31 592 495	28 556 599	10.63%	59 642 886
d'investissement	12 385 714	12 787 750	19 706 392	19 818 621	-0.57%	37 726 777
2- Charges d'exploitation bancaires	60 198 682	47 165 189	114 473 179	94 266 586	21.44%	201 891 425
- Intérêts encourus	59 034 905	46 110 793	112 309 868	92 331 154	21.64%	196 566 531
- Commissions encourues	1 163 777	1 054 396	2 163 311	1 935 432	11.77%	5 324 894
3- Produit net bancaire	65 663 236	64 077 098	128 977 468	115 120 816	12.04%	245 885 113
4- Autres produits d'exploitation	1 118 880	925 831	2 373 790	2 034 722	16.66%	4 759 128
5- Charges opératoires	32 697 414	28 180 747	65 524 953	59 442 437	10.23%	120 359 440
- Frais de personnel	27 932 479	24 427 212	55 518 056	51 220 733	8.39%	99 177 727
- Charges générales d'exploitation	4 764 935	3 753 535	10 006 897	8 221 704	21.71%	21 181 713
6- Structure du portefeuille			651 603 064	409 020 387	59.31%	491 564 286
- Portefeuille-titres commercial			315 802 376	131 871 994	139.48%	215 475 043
- Portefeuille-titres d'investissement			335 800 688	277 148 393	21.16%	276 089 243
7- Encours des crédits (1)			7 388 205 326	6 856 715 241	7.75%	7 234 775 560
8- Encours des dépôts , dont			5 193 556 526	5 147 176 857	0.90%	5 175 396 162
- Dépôts à vue			1 938 074 603	1 749 425 967	10.78%	1 875 366 414
- Dépôts d'épargne			2 050 194 686	2 051 684 942	-0.07%	2 075 449 873
9- Emprunts et ressources spéciales			486 985 593	530 886 494	-8.27%	519 002 541
10- Capitaux propres (2)			405 105 628	404 593 407	0.13%	404 850 510

(1) les crédits sont présentés en encours bruts (compte non tenu des agios résérvés et des provisions et ce, pour des besoins de comparabilité).

(2) les capitaux propres sont présentés hors résultat net de la période et hors modification comptable liée à la provision additionnelle prévue par la circulaire BCT n°2013-21).

Les capitaux propres au 30/06/2013 sont présentés après affectation du résultat de 2012.



# BASES RETENUES POUR L'ELABORATION DES INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS ARRETES AU 30/06/2014

#### 1. REFERENTIEL D'ELABORATION DES INDICATEURS D'ACTIVITE

Les indicateurs d'activité trimestriels de la Société Tunisienne de Banque « S.T.B. » arrêtés au 30 juin 2014 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, et notamment les Normes comptables (NCT 21, 22, 24 et 25) relatives aux établissements bancaires.

#### 2. Principes comptables appliques

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

#### 2.1 Comptabilisation des revenus sur crédits à la clientèle

Les revenus sont pris en compte en résultat de l'exercice à mesure qu'ils sont courus.

Les intérêts impayés se rapportant à des crédits à long et moyen terme douteux (classe B2, B3 et B4), au sens de la circulaire de la « B.C.T » n° 91-24, sont constatés dans un compte de bilan « Agios réservés ».

Ces intérêts sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement effectif.

La réservation des produits sur les comptes courants débiteurs est effectuée sur la base du critère « gel du compte ».

### 2.2. Règles de classification et de constatation des revenus du portefeuille titres

Le portefeuille titres détenu par la Banque est classé en deux catégories : le portefeuille d'investissement et le portefeuille titres commercial.

## 2.2.1 Portefeuille d'investissement et revenus y afférents

Le portefeuille d'investissement est composé de :

– Titres de participation: Les titres représentant des parts de capital dans les entreprises dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la Banque. Ces titres sont comptabilisés au bilan au prix d'acquisition, frais et charges exclus.





Les plus values ne sont comptabilisées qu'au moment de la cession.

Les dividendes sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée.

Les titres de participation sont évalués à leur valeur d'usage à la date d'arrêté des comptes et donnent lieu à la constitution de provisions pour couvrir les moins-values éventuellement dégagées.

 Titres d'investissement : Les titres à revenus fixes acquis par la Banque avec l'intention de les détenir jusqu'à leurs échéances.

Les revenus des titres à revenu fixe (obligations) sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée.

### 2.2.2 Portefeuille titre commercial et revenus y afférents

Le portefeuille titre commercial est composé de :

- Titres de transaction : les titres caractérisés par leur liquidité et dont la durée de détention ne dépasse pas les trois mois (Bons de trésor à court terme).
- Titres de placement : les titres acquis avec l'intention de les détenir dans un horizon ne dépassant pas l'année.
   Les revenus afférents à ces titres sont pris en compte en résultat de façon étalée sur la période concernée.
   La prime sur titres de placement soit la différence entre le prix d'acquisition et la valeur de remboursement est étalée sur la durée résiduelle des titres.
- 2.3. Règles de prise en compte des charges sur les dépôts de la clientèle et des ressources d'emprunts.
  - Les intérêts sur comptes courants sont positionnés sur les comptes de la clientèle et comptabilisés trimestriellement
  - Les intérêts sur comptes à terme sont positionnés sur les comptes de la clientèle à terme échu et font l'objet d'abonnement à chaque date d'arrêté.
  - Les intérêts sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges à mesure qu'ils sont courus.
- 2.4. Comptabilisation des opérations libellées en monnaies étrangères et du résultat de change.

Les opérations de change manuel des billets de Banques sont comptabilisées quotidiennement au cours du jour de l'opération. Le résultat de change représente dans ce cas la différence entre le cours d'achat et de vente du jour concerné. Les comptes de bilan libellé en monnaies étrangères font l'objet d'une réévaluation au cours de change en vigueur à la date d'arrêté. L'écart dégagé est comptabilisé dans un compte de bilan « Ecart de conversion ».



#### FAITS SAILLANTS AU 30 JUIN 2014

Au terme du premier semestre 2014, les indicateurs d'activité et de performance de la Société Tunisienne de Banque se présentent comme suit :

**1- Les dépôts de la clientèle** se sont établis à 5.193,6 Millions de Dinars contre 5.147,2 Millions de Dinars à fin juin 2013 enregistrant une progression de 46,4 Millions de Dinars ou 0,9%. Cette légère hausse qui traduit en fait les choix de la banque, pour des considérations de rentabilité, de s'abstenir aux pratiques de surenchères des dépôts se détaille comme suit :

• Dépôts à vue : +188,6 Millions de dinars ou 10,8%

• Dépôts à terme : -186,6 Millions de dinars ou -15,8%

• Dépôts d'épargne : -1,5 Millions de dinars ou -0,1%

• Autres sommes: +45,9 Millions de dinars ou 27,6%

2- Les ressources d'emprunt se sont élevées à 487 Millions de Dinars contre 530,9 Millions de Dinars à fin juin 2013 en repli de 43,9 Millions de Dinars ou -8.3% se détaillant comme suit.

• Emprunts obligataires et privés : -35,3 Millions de Dinars ou -10,8%

• Ressources spéciales : -8,6 Millions de Dinars ou -4,2%

- **3- Les crédits bruts à la clientèle** se sont accrus de 531,5 millions de dinars ou 7,8% pour s'établir à de 7.388,2 Millions de Dinars au terme du premier semestre 2014 contre 6.856,7 Millions de Dinars une année auparavant.
- **4- Le portefeuille titres commercial** a atteint un encours de 315,8 Millions de Dinars, en progression de 183,9 Millions de Dinars ou 139,5% par rapport à son niveau enregistré à fin juin 2013 (131,9 Millions de Dinars).

- 5- Le portefeuille titres d'investissement a enregistré un accroissement de 58,7 millions de dinars ou 21,2% pour s'établir à 335,8 millions de dinars à fin juin 2014.
- **6- Le Produit Net Bancaire** s'est accru de 13,9 Millions de Dinars ou 12% comparativement à son niveau enregistré à fin juin 2013 pour passer de 115,1 Millions de dinars à 129 MD. Cette situation résulte d'une évolution plus importante des produits d'exploitation par rapport aux charges d'exploitation bancaire :
  - Produits d'exploitation bancaire : + 34,1 Millions de Dinars ou 16,3%, passant de 209,4 Millions de Dinars à fin juin 2013 à 243,5 Millions de Dinars au terme du premier semestre 2014,
  - Charges d'exploitation bancaire: +20,2 Millions de Dinars ou +21,4%, lesquelles se sont établies à 114,5 Millions de dinars à fin juin 2014 contre 94,3 Millions de dinars au terme de la même période de l'exercice précédent. Cette aggravation trouve son origine dans un recours plus accrue de la banque au refinancement sur le marché monétaire et interbancaire, alternative adoptée par la banque pour des considérations de rentabilité, d'éviter la surenchère sur les dépôts.
- 7- Les charges opératoires ont enregistré une hausse de 6,1 millions de dinars ou 10,2% pour s'établir à 65,5 Millions de Dinars à fin juin 2014.
- 8- Le coefficient d'exploitation s'est remarquablement amélioré (-10,4%) pour se situer à 50,8% à fin juin 2014.



... LA BANQUE